

TARIFICATION DES CRÉDITS

Type d'opération	Montant /taux
Nouveau crédit privé ou augmentation d'un crédit existant	
1‰ sur le montant du crédit ou de l'augmentation ¹	Minimum CHF 300.- Maximum CHF 1'000.-
Nouveau crédit commercial ou augmentation d'un crédit existant	
1.50‰ sur le montant du crédit ou de l'augmentation ¹	Minimum CHF 300.-
Prolongation ou conversion d'un crédit	
Prolongation taux fixe	CHF 100.- par opération
Conversion de taux variable en taux fixe	CHF 100.- par opération
Conversion de taux fixe en taux variable	Sans frais
Frais d'établissement des cautionnements et garanties bancaires	
1.50‰ sur le montant du crédit ou de l'augmentation ¹	Minimum CHF 300.-
Commission annuelle des cautionnements et garanties bancaires²	
Garantie en faveur de tiers, avec couverture/sans couverture	0.6%, min. CHF 100.- / 1.2% min. CHF 100.-
Attestation pour livret ATA, jusqu'à CHF 20'000.- / dès CHF 20'000.-	CHF 100.- / 0.6%
Frais de gestion des limites de crédit³	
Inférieure ou égale à CHF 150'000.- / supérieure à CHF 150'000.-	CHF 250.- par année/Sans frais
Frais de rappel	
Echéances du paiement des intérêts et amortissement (1 ^{er} /2 ^e /3 ^e rappel)	CHF 30.- / CHF 50.- / CHF 50.-
Frais de remboursement	
Forfait de base par crédit	CHF 200.-
Frais supplémentaires par cédule hypothécaire remise en garantie	CHF 50.-
Divers	
Modifications de garanties du crédit	CHF 200.-
Suivi des travaux de construction (sur base créancière)	CHF 350.- TTC
Attestation de relations d'affaires	CHF 300.- TTC
Frais pour l'établissement d'actes de revers	CHF 300.- par acte de revers
Renseignements commerciaux	CHF 50.- + TVA

¹ arrondi aux CHF 50.- supérieurs

² par opération, au prorata temporis

³ pour les limites de crédit blanco ou garanties par gage immobilier